

Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus – **Sos Disparus**

Collectif	المفقودون SOS DISPARUS
des	ون DISPARUS المفقودون
familles	المفقودون DISPARUS الأسرة
de	ت DISPARUS المفقودون
disparu(e)s	ال DISPARUS المفقودون
en	في DISPARUS المفقودون
Algérie	المفقودون DISPARUS

REVUE DE PRESSE

Décembre 2019

Sommaire

El watan, 01.12.2019, Des centaines de tunisiens et d'algériens n'ont pas pu y accéder de part et d'autre : Des familles de harraga disparus bloquent le poste-frontière d'Oum Tboul	03
Le Soir, 02.12.2019, ILS DÉNONCENT LES SUSPENSIONS DÉCIDÉES PAR LA DIRECTION DU GROUPE, Rassemblement des journalistes du Temps et Dzaïr TV devant la Maison de la Presse.....	05
El watan, 02.12.2019, Me Salah Dabouz. Avocat et militant des droits de l'homme, «Il ne faut pas faire peur au peuple algérien !».....	06
El watan, 04.12.2019, Collectif de la société civile pour une transition démocratique : Appel à un «congrès national inclusif».....	08
Le quotidien d'Oran, 07.12.2019, Amnesty International dénonce «l'intensification des arrestations» en Algérie.....	09
El watan, 08.12.2019, La LADDH exige la cessation des arrestations des manifestants du Hirak : «C'est un état d'urgence qui ne dit pas son nom».....	11
El watan, 09.12.2019, Poste frontalier d'Oum Tboul (El Tarf) : L'accès fermé par des familles de harraga.....	12
El watan, 10.12.2019, Situation des droits de l'homme : Le sévère réquisitoire de la LADDH	14
Liberté, 11.12.2019, FACE AU JUGE, IL A REVENDIQUÉ SON DROIT DE DÉFENDRE SES OPINIONS, Oran : 1 an de prison ferme pour Kaddour Chouicha.....	16
El watan, 11.12.2019, Contribution, Après des élections imposées, le soulèvement populaire algérien continuera d'aller à l'assaut d'un système politique militarisé.....	18
Le Soir, 11.12.2019, Exprimant leur soutien au Hirak, Des personnalités appellent à éviter les dépassements.....	28
Liberté, 11.12.2019, DROITS DE L'HOMME, Les détenus d'opinion en grève de la faim	30
Le Soir, 12.12.2019, Oran, Un an de prison dont 3 mois fermes contre le dessinateur «Nime»	32
El watan, 14.12.2019, Vainqueur d'une présidentielle très contestée : Tebboune face au hirak	33
Le soir, 16.12.2019, Appel au dialogue de Tebboune, La Laddh prend acte	36
El watan, 16.12.2019, Ils comparaissaient, hier, devant des tribunaux du pays, Plusieurs activistes du hirak acquittés et d'autres condamnés	38
Le soir, 22.12.2019, Mesures d'apaisement, L'espoir des proches des détenus	40
Le soir, 23.12.2019, Elle sera fortement sollicitée, La société civile, un concept à réinventer	43
El watan, 23.12.2019, Lancé par cinq ONG de défense des droits de l'homme, dont la LADDH, Naissance du Réseau maghrébin contre la peine de mort	

.....	45
El watan, 23.12.2019, AbdelghaniBadi. Avocat : «Le discours raciste et violent agréé visiblement le pouvoir».....	47
Liberté, 24.12.2019, LILIAN HALLS, COPRÉSIDENTE DE L'INITIATIVE EUROMED, “Le mouvement féministe est un mouvement politique”	50
Liberté, 30.12.2019, SAÏD SALHI (LADDH), SIGNATAIRE DE L'APPEL POUR UN CONGRÈS DU HIRAK, “Notre initiative ne s'inscrit pas dans l'agenda du système”	52

El watan, 01.12.2019, Des centaines de tunisiens et d'algériens n'ont pas pu y accéder de part et d'autre : Des familles de harraga disparus bloquent le poste-frontière d'Oum Tboul,



Le poste-frontière terrestre algéro-tunisien d'Oum Tboul, relevant administrativement de la wilaya d'El Tarf, a été totalement bloqué, hier, par plusieurs dizaines de familles, avons-nous appris de fonctionnaires sur place.

Selon les premières informations, «les familles protestataires, originaires d'Annaba et d'Alger, réclament des autorités algériennes et surtout tunisiennes des informations sur le sort de leurs enfants harraga disparus en mer depuis plusieurs années, qu'elles soupçonnent d'être secrètement dans des prisons en Tunisie».

Ces familles ont agi suite à des témoignages de prisonniers algériens en Tunisie ayant rencontré des jeunes harraga qui croupissent en prison.

Indignés et dans l'expectative, les protestataires reprochent aux autorités algériennes de «ne pas les assister dans leur pénible quête de la vérité ayant trait au sort de leurs proches disparus». Ils dénoncent particulièrement «l'indifférence de l'ambassade d'Algérie à Tunis qui n'a rien entrepris pour permettre aux familles des détenus de chercher leurs enfants et les rapatrier».

Ce blocage du poste-frontière, faut-il le souligner, a affecté la circulation routière des touristes algériens allant vers la Tunisie, et vice-versa. En l'absence d'une éventuelle prise en charge de ce problème par des autorités locales à même de faire fléchir les contestataires à travers des promesses ou interventions, les Algériens comme les Tunisiens ont fini par rebrousser chemin. «Il y a parmi eux des malades, des personnes âgées et même des bébés qui pouvaient être sans ressources financières», regrette un agent de la police des frontières en faction.

Contacté pour obtenir de plus amples informations, le consul de Tunisie à Annaba n'était pas de service hier. «C'est une journée de repos et personne n'est

en service», nous a répondu le préposé au standard téléphonique du consulat de Tunisie.

En mai 2016, des dizaines de familles de harraga disparus avaient observé un sit-in de protestation devant ce même consulat général de la Tunisie à Annaba. Brandissant les photos de leurs enfants, disparus lors de leur tentative de quitter l'Algérie vers la rive européenne, des mères, des pères et des frères avaient exigé la vérité sur le sort réservé à leurs proches en terre tunisienne.

Rappelons que le poste-frontière terrestre d'Oum Tboul, le plus important du pays, a été à plusieurs reprises une scène de contestation. Le 20 novembre dernier, quelque 600 employés du groupe Biolux – qui commercialise des produits électroménagers de la marque Beko – ont fermé l'accès aux deux postes-frontière avec la Tunisie : Oum Tboul et Layoune (El Tarf). Des autorités nationales, ils exigeaient la libération de la matière première bloquée au port d'Annaba, nécessaire pour le fonctionnement de leur usine, à l'arrêt depuis mai 2019.

MOHAMED FAWZI GAIDI

**Le Soir, 02.12.2019, ILS DÉNONCENT LES SUSPENSIONS DÉCIDÉES
PAR LA DIRECTION DU GROUPE, Rassemblement des journalistes du
Temps et Dzaïr TV devant la Maison de la Presse,**

Les journalistes du groupe médiatique Temps Nouveaux ont tenu, hier matin, un rassemblement devant la Maison de la Presse Tahar-Djaout pour dénoncer les mesures de suspension décidées par la direction du groupe. Le sit-in a été marqué par la présence de journalistes d'autres rédactions en signe de solidarité. «La direction du groupe médiatique Média Temps Nouveaux, à sa tête le directeur général désigné par l'ensemble des journalistes au mois de juin dernier en remplacement de M. AbrousOutoudert, a prononcé des mesures arbitraires de suspension contre un nombre de cadres du groupe, sous prétexte d'immixtion dans les prérogatives du directeur et de tentative d'entrave dans ses décisions.

Les journalistes suspendus avaient seulement demandé le libre exercice de leur métier dans la transparence et dans les règles professionnelles, affirment-ils.

Tarek Hafid

El watan, 02.12.2019, Me Salah Dabouz. Avocat et militant des droits de l'homme, «Il ne faut pas faire peur au peuple algérien !»,



L'avocat et militant des droits de l'homme, maître Salah Dabouz, estime que le Parlement européen ne s'est pas ingéré dans les affaires internes de l'Algérie en adoptant une résolution sur la situation des libertés dans le pays.

S'exprimant samedi dans un live publié sur sa page Facebook, l'avocat estime que les accords liant l'Algérie à l'Union européenne, principalement l'Accord d'association, autorise l'examen et l'adoption de tels textes.

«Le Parlement européen s'est appuyé sur les accords liant l'Algérie à l'Europe. Et puis, il ne discute pas uniquement de l'affaire algérienne, mais de tout... Ce Parlement a discuté l'affaire des gilets jaunes, contrairement à ce qui a été dit. D'ailleurs un des députés a même offert une corde à Macron (...). Le Parlement européen examine toutes les affaires à travers le monde», fait-il remarquer.

L'avocat, qui se trouve actuellement en exil en Europe, fait le parallèle avec le Parlement algérien qui a «refusé» de s'intéresser aux grandes questions qui s'étaient posées à lui ces dernières décennies, à l'instar, précise-t-il, des événements à Ghardaïa et en Kabylie. «Ce Parlement a refusé d'examiner toutes les affaires périlleuses. Et quand une commission est mise en place, c'est pour vider le dossier de son contenu», se désole-t-il.

Pour l'avocat, la résolution adoptée par les députés européens s'appuie sur des lois, dont la Constitution algérienne elle-même. Elle répertorie, relève-t-il, des «infractions» qui l'ont amené à prendre cette position. Me Dabouz considère que la plupart des 14 points de la résolution ont trait principalement à des recommandations adressées au gouvernement algérien pour «le respect du peuple et des conventions ratifiées par l'Algérie».

Le compagnon de Kamel Eddine Fekhar, décédé en prison, est surpris par la position des individus qui ont critiqué le texte «sans l'avoir lu» et «avancent de ce fait de fausses explications». «Des gens, considérés pourtant comme faisant

partie de l'opposition ont estimé que la résolution a été prise pour des raisons électoralistes. La communauté algérienne est forte en France uniquement (...).

Le Parlement est nouvellement élu», argue-t-il. «Il ne faut pas faire peur au peuple algérien et estimer que la résolution est de l'ingérence», assène-t-il, précisant que parmi les détracteurs de la décision du Parlement strasbourgeois se trouvent des gens qui ont réclamé par le passé l'application de l'article 2 de l'Accord d'association qui stipule que «le respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux de l'homme, tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, inspire les politiques internes et internationales des parties et constitue un élément essentiel du présent accord». Annonçant l'organisation d'une marche à Bruxelles hier, Me Dabouz signale que les militants de la démocratie n'appellent nullement à une ingérence étrangère en Algérie. «Il n'y a pas d'ingérence, mais une solidarité avec le peuple algérien», souligne-t-il.

IDDIR NADIR

El watan, 04.12.2019, Collectif de la société civile pour une transition démocratique : Appel à un «congrès national inclusif»,

Le Collectif de la société civile pour une transition démocratique et pacifique appelle les Algériens à s'inscrire dans la perspective d'un «congrès national inclusif pour l'avènement d'une authentique démocratie». «Tout en restant attachés au processus et aux résolutions de la société civile du 15 juin 2019 et avec les partis politiques et les personnalités nationales du 24 août 2019, nous appelons le peuple algérien et l'ensemble des forces du changement de notre pays à maintenir le caractère pacifique, unitaire et résolu de leur lutte et à s'inscrire dans la perspective d'un congrès national inclusif pour l'avènement d'une authentique République démocratique, sociale et civile en Algérie», précise le Collectif signataire de l'initiative des Dynamiques de la société civile du 15 juin dernier, dans un communiqué rendu public hier.

Qualifiant le prochain scrutin présidentiel «pitoyable mascarade», les auteurs de ce communiqué rappellent l'entêtement du pouvoir en place à imposer cette élection contre la volonté populaire : «En dépit de l'opposition claire et massive du peuple souverain à une parodie d'élection, le pouvoir de fait entend l'imposer et proclamer un Président qui ne sera que le représentant du système.»

Le Collectif de la société civile réitère, dans la foulée, son soutien et sa «solidarité avec celles et ceux qui luttent pour faire barrage à cette pitoyable mascarade qui, comme le 5e mandat, est une insulte à la nation». «Face à la maturité et à l'esprit de responsabilité du hirak qui réclame pacifiquement un Etat de droit, la séparation des pouvoirs et le respect de la souveraineté populaire, le pouvoir de fait répond par la répression, la provocation et la fuite en avant, croyant que le maintien absurde d'une élection factice fera taire la volonté populaire», précise encore le collectif, estimant que «la volonté démocratique et pacifique du peuple algérien triomphera».

MADJID MAKEDHI

Le quotidien d'Oran, 07.12.2019, Amnesty International dénonce «l'intensification des arrestations» en Algérie,

Dans un communiqué publié jeudi, le second en deux semaines, Amnesty International dénonce «l'intensification des arrestations et de la répression» depuis le début de la campagne électorale.

«Les autorités algériennes ont intensifié leur répression des manifestations à l'approche de l'élection présidentielle, en menant des arrestations arbitraires, en dispersant par la force des manifestations pacifiques contre l'élection présidentielle et en poursuivant en justice et en emprisonnant des dizaines de militants pacifiques ces dernières semaines», affirme le communiqué.

«Depuis le lancement de la campagne présidentielle, les autorités algériennes ont intensifié leur offensive contre la liberté d'expression et de réunion, signalant ainsi leur tolérance très limitée envers les Algériens et Algériennes appelant à un changement du système», a déclaré HebaMorayef, directrice pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International.

Pour Amnesty, «les autorités algériennes doivent garantir le droit de la population algérienne de manifester pacifiquement et de s'exprimer librement». Citant des «avocats spécialistes des droits humains» et la LADDH, Amnesty fait état de l'arrestation «d'au moins 300 personnes» entre le 17 et le 24 novembre, dont «au moins 37 manifestants pacifiques opposés à l'élection présidentielle» arrêtés à Tlemcen lors «d'un rassemblement lié à la campagne électorale organisé par Ali Benflis, l'un des candidats à l'élection».

«Plus de 150 personnes ont été arrêtées à Alger le 20 novembre lors d'une manifestation nocturne contre l'élection, d'après le Comité National pour la Libération des Détenus (CNLD)», affirme encore l'ONG, qui précise que «la plupart de ces personnes ont par la suite été libérées», alors que «huit ont été inculpées d'»atteinte à la sécurité nationale» et d'»incitation à attroupement non armé» et sont toujours en détention provisoire», et «vingt et une autres personnes ont été libérées, mais doivent comparaître de nouveau devant le tribunal le 6 janvier 2020 pour des accusations comme «incitation à attroupement non armé», «désobéissance civile» et «atteinte à la sécurité nationale»». Dans son communiqué, Amnesty International cite de nombreux cas de personnes arrêtées dans plusieurs villes du pays, dont ceux de HalimFeddal de l'Association Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC).

«Amnesty International a également recensé au moins trois cas de détenus ayant été victimes de mauvais traitements en détention». Il s'agit de «Chems Eddine Brahim Lalami, un militant de Bordj Bou Arreridj arrêté le 20 novembre», de «Sofiane Babaci, un autre militant politique pacifique, a été frappé lors de son arrestation le 26 novembre à Boumerdès» et de «Younes Redjal, un manifestant arrêté lors d'une manifestation à Oran le même jour, présentait des contusions et était presque inconscient lorsqu'il a été trouvé par des membres de la LADDH dans un commissariat».

Pour HebaMorayef, directrice pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International, «les autorités algériennes doivent libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues pour avoir exercé pacifiquement leurs droits aux libertés de réunion et d'expression». Ajoutant : «Ces lourdes peines sont le reflet inquiétant de l'intolérance des autorités algériennes envers la dissidence pacifique».

Amnesty note également que «les autorités algériennes ont également intensifié leurs manœuvres de harcèlement des journalistes». «Au moins cinq journalistes ont été arrêtés depuis le 28 novembre à Alger. Quatre ont été libérés quelques heures plus tard. Un des journalistes a déclaré à Amnesty que son équipement avait été confisqué et qu'ils avaient été menacés d'être inculpés d' «outrage» envers des représentants de l'État s'ils ne signaient pas le procès-verbal d'interrogatoire».

Le communiqué cite également le cas de «l'artiste Abdelhamid Amine, connu sous le nom de Nime», arrêté à Oran «lors d'une descente effectuée sur son lieu de travail, après que ses dessins satiriques représentant les candidats à l'élection présidentielle, le chef d'état-major de l'armée et l'ancien président du pays ont été diffusés sur les réseaux sociaux. Il est actuellement en détention et attend son procès».

Par M. M

El watan, 08.12.2019, La LADDH exige la cessation des arrestations des manifestants du Hirak : «C'est un état d'urgence qui ne dit pas son nom»,

La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) appelle les autorités à mettre un terme à la campagne d'arrestations et de poursuites menée à l'encontre des activistes du hirak.

«Ces activistes n'ont fait qu'exercer leurs droits constitutionnels consacrés également par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ratifiés par notre pays. Exercer les droits de manifester, de se réunir, d'exprimer une opinion et de militer pacifiquement n'est ni un délit ni un crime», souligne l'organisation dans un communiqué signé par son président, Nouredine Benissad. Selon la LADDH, «on ne peut parler d'élections libres et démocratiques dans un climat d'atteintes répétées aux libertés collectives et individuelles». «La fermeture des médias à l'expression plurielle, y compris ceux qui s'opposent aux élections du 12 décembre, est une ultime restriction à la liberté d'expression. C'est un état d'urgence qui ne dit pas son nom», souligne l'organisation dans son document rendu public hier. Pour la LADDH, «aucune mesure, aucune restriction des libertés fondamentales ne peut être justifiée du fait du caractère pacifique du mouvement populaire depuis son début». «La campagne des arrestations et des poursuites contre les activistes doit cesser et les détenus d'opinion doivent être libérés», exige encore la LADDH.

MADJID MAKEDHI

El watan, 09.12.2019, Poste frontalier d'Oum Tboul (El Tarf) : L'accès fermé par des familles de harraga,



Quelque 200 manifestants, proches de harraga disparus, venus de toutes les wilayas du pays – nous en avons compté 10 – ont fermé, hier, la circulation à moins d'un kilomètre avant l'entrée du poste-frontière d'Oum Tboul.

C'est la deuxième protestation du genre après celle du samedi 30 novembre. Sur les lieux, bien qu'à la sortie d'Oum Tboul, des gendarmes, les citoyens et même les cambistes conseillent aux automobilistes de prendre la route vers l'autre poste frontalier d'El Kala, celui d'El Aïoun. Nous avons trouvé une double file de voitures de près d'un kilomètre, qui attendait depuis 10h que les manifestants daignent se retirer et laisser le passage.

Le long de la route qui monte vers le poste, plusieurs personnes, dont des femmes, ont préféré la marche. «Cela fait deux heures que nous marchons et nous sommes encore loin du village», nous confie une des femmes, craignant d'être prise sous l'orage qui s'annonce.

Un important dispositif sécuritaire de la gendarmerie s'est placé entre les manifestants et les passagers excédés. On nous a parlé d'une friction avec des gens d'Oum Tboul, qui cherchaient à passer.

Le calme est revenu avec l'intervention du chef de daïra d'El Kala, présent sur les lieux, qui a réussi à ramener le calme. «C'est une manifestation pacifique», nous expliquent les protestataires qui, de temps à autre, entonnent La casa d'El Mouradia.

Il y a là des jeunes et des moins jeunes, des femmes, père, mère, frère, sœur, voisin ou voisine d'un ou plusieurs harraga. Plusieurs d'entre eux ont pu voir les noms de disparus sur une liste montrée par la BRI de la place d'Armes et de Sidi Salem. Une liste prétendue être celle des 513 harraga algériens qui croupissent dans les prisons tunisiennes.

Ces témoignages sont formels et nombreux : «On nous a montré des listes, j'y ai trouvé le nom de mon fils, de mon frère, de mon voisin disparu.» On nous montre encore une photographie troublante, celle de d'un groupe de jeunes apparemment en prison, sur laquelle des manifestants nous montrent qui un fils, qui un frère portés disparus. «De quelle prison s'agit-il ?» avons-nous demandé. Pas de réponse.

Les autorités algériennes ne peuvent pas détenir une pareille liste, nous explique un responsable de la DGSN. Les listes élaborées sont celles des personnes déclarées disparues en mer par leurs parents ou leurs proches. Des fiches sont établies pour chaque disparition. Il ne peut pas y avoir de détenus de ce genre en Tunisie car les deux pays sont liés par des conventions. «Pas plus tard qu'hier, en vertu de ces conventions, nous avons rendu un harrag tunisien aux autorités tunisiennes et c'est réciproque», nous apprend encore notre interlocuteur. Et dans ce cas-là, pourquoi, avec ces listes, la BRI de Annaba a redonné de l'espoir aux familles ? De quoi cela procède-t-il ?

Les manifestants n'en démordent pas, ils veulent des assurances formelles de la part des autorités algériennes. Ce problème est récurrent et envenime la vie de centaines de familles et maintenant celle des passagers du plus important poste-frontière terrestre du Maghreb. Des centaines de familles ont été bloquées hier. Beaucoup se rendaient en Tunisie pour des rendez-vous médicaux.

SLIM SADKI

El watan, 10.12.2019, Situation des droits de l'homme : Le sévère réquisitoire de la LADDH,



«La majorité des personnes arrêtées sont relâchées en fin de journée, après avoir été entendues sur PV. Nous avons enregistré près de 200 mandats de dépôt de détenus d'opinion et politiques, qui sont pour la plupart incarcérés à la prison d'El Harrach», précise le vice-président de la LADDH. La LADDH alerte sur «le coup de force du système opéré dès le mois de juillet contre la volonté générale, contre les attentes du peuple algérien». «L'élection présidentielle imposée comme seule option suscite beaucoup d'inquiétudes.»

La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) dresse un bilan sombre de la situation en Algérie. Marquée par le début d'un mouvement populaire pacifique qui aspire à un changement démocratique, l'année 2019 a été, selon cette ONG nationale, celle des graves atteintes à toutes les libertés collectives et individuelles. «Sur le plan des libertés publiques, nous avons noté, depuis le mois de février, les dispositifs policiers mis à Alger et ses entrées pour empêcher les citoyens d'accéder à la capitale et de participer aux marches pacifiques de mardi et de mercredi.

Certaines de ces marches ont été même violemment réprimées, notamment celles des étudiants. Nous avons même noté le décès de deux manifestants, Yettou et Benkhedda», note la LADDH dans un communiqué signé par son vice-président, Saïd Salhi. Dans ce communiqué, rendu public à l'occasion de la célébration du 71e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'organisation relève encore de nombreuses violations des principes contenus dans ce document adopté par l'ONU le 10 décembre 1948. Parmi ces violations, la LADDH souligne les entraves aux libertés de réunion.

«Plusieurs réunions publiques de la société civile et des partis politiques, en particulier du PAD, ont été non autorisées ou carrément interdites. Des rassemblements pacifiques ont été empêchés et dispersés et des arrestations sont opérées avant et après les marches», précise la LADDH, rappelant avoir recensé près de 1000 interpellations opérées depuis le début du mouvement populaire. «La majorité des personnes arrêtés sont relâchées en fin de journées après avoir

été entendues sur PV. Nous avons enregistré près de 200 mandats de dépôt, détenus d'opinion et politiques, qui se retrouvent pour la plupart à la prison d'El Harrach», précise-t-on.

La LADDH souligne aussi les arrestations d'hommes politiques pour leurs opinions, dont Louisa Hanoune et Karim Tabbou, des militants associatifs comme le président du RAJ, Abdelouahab Fersaoui et des militants de cette association. «D'autres organisations subissent les contraintes de l'administration, la dernière en date est le cas du Snapap, qui a vu son bureau scellé.

Des militants de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme dont des membres de la LADDH sont interpellés, d'autres mis sous mandat de dépôt sous des chefs d'inculpation vagues d'atteinte à l'unité nationale, d'atteinte au moral de l'armée, d'incitation à attroupement... et, dernièrement, obstruction et perturbation des élections», rappelle l'organisation, qui dénonce aussi l'absence de justice indépendante (cas des porteurs de l'emblème amazigh), le non-respect de l'intégrité physique des personnes (cas de Brahim Laalami), le non-respect de la liberté de culte et la fermeture des espaces médiatiques.

Ce faisant, la LADDH a alerté, dans son communiqué, sur «le coup de force du système opéré dès le mois de juillet contre la volonté générale et contre les attentes du peuple algérien ; l'élection présidentielle imposée comme seule option suscite beaucoup d'inquiétudes».

Tout en appelant le peuple algérien à rester pacifique, l'ONG réitère sa demande d'annulation de cette «élection massivement rejetée par le peuple algérien, dans toutes les wilayas du pays à la 42e marche». «Elle est loin d'être la solution, elle va encore approfondir le fossé et prolonger la crise. Elle ne sera pas celle du peuple, de sa majorité et ne règlera en rien la question de la souveraineté et de la légitimité des institutions», souligne encore l'organisation, en appelant le pouvoir à mettre un terme à la répression.

MADJID MAKEDHI

Liberté, 11.12.2019, FACE AU JUGE, IL A REVENDIQUÉ SON DROIT DE DÉFENDRE SES OPINIONS, Oran : 1 an de prison ferme pour KaddourChouicha,



Le tribunal correctionnel de Cité Djamel, à Oran, a condamné, hier, le militant des droits de l'Homme et vice-président de la Laddh, KaddourChouicha, à 1 année de prison ferme et 10 000 DA d'amende pour outrage et violence à fonctionnaires et institutions de l'État, offense au président de la République et exposition au regard du public de documents de nature à nuire à l'intérêt national.

L'affaire remonte au jour du meeting d'Abdelaziz Belaïd au cours duquel une quinzaine de hirakistes, dont KaddourChouicha, avaient été interpellées avant d'être relâchés dans la soirée. Pour les avocats du collectif de défense du hirak, ces "accusations sont dénuées de fondement et ont pour objectif réel de faire taire un activiste connu pour son travail pour la défense des droits de l'Homme", ont-ils affirmé.

Dans leurs plaidoiries respectives, les six avocats ont également dénoncé "un complot, un règlement de comptes politique contre un défenseur des droits de l'Homme" le jour même de la commémoration des 71 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Le complot, les avocats l'ont vu à travers les circonstances de l'arrestation de KaddourChouicha, "piégé par les éléments de la police".

"La BMPJ l'avait invité par téléphone à se rendre chez eux pour récupérer le téléphone qui lui avait été confisqué il y a quelques semaines à l'occasion d'une interpellation opérée lors d'un rassemblement de soutien à une femme hirakiste devant comparaître dans le même tribunal. Et il s'est retrouvé devant le procureur de la République..."

Jugé en comparution immédiate, KaddourChouicha est resté droit dans ses bottes, assumant ses convictions et l'ensemble des actions qu'il a menées en tant que militant des droits de l'Homme.

Déclarations à des chaînes étrangères ? “Oui, parce que les télévisions nationales sont fermées au débat contradictoire et ne répercutent pas la voix de l’opposition”, a-t-il répondu, en substance, à une question du président d’audience. L’homme a également fait valoir son droit, consacré par la Constitution et la Déclaration universelle des droits de l’Homme, de militer pour ses convictions et de défendre ses opinions.

Le représentant du parquet a considéré que KaddourChouicha était coupable des faits reprochés et a requis une année de prison ferme et 20 000 DA d’amende. Ce que les avocats de la défense ont trouvé “scandaleux” dans la mesure où “le dossier de l’accusation est vide”, selon eux.

À l’énoncé du verdict, des citoyens venus soutenir KaddourChouicha ont exprimé leur colère. Dans l’agitation, le propre fils de Chouicha a été interpellé, ainsi qu’un membre de la Laddh et un responsable du FFS.

S. Ould Ali

El watan, 11.12.2019, Contribution, Après des élections imposées, le soulèvement populaire algérien continuera d'aller à l'assaut d'un système politique militarisé,



Le peuple algérien montre chaque jour que grâce à sa mobilisation il remportera la victoire contre des élections que les tenants du système ont voulu lui imposer, comme un moyen de leur survie.

Sans négliger cette bataille de l'heure qui, de toute façon, devait être menée pour mieux passer aux batailles suivantes, il est utile de penser aux mobilisations de demain pour concrétiser les objectifs que le peuple s'est fixés depuis février 2019. Mais on ne peut organiser les luttes de l'avenir qu'en regardant l'essentiel du rapport de force actuel.

Où en est-on donc en Algérie plus de 9 mois après le déclenchement du soulèvement populaire de février 2019 ? Des centaines de milliers d'Algériens, dans toutes les régions du pays, continuent de marcher chaque vendredi et chaque mardi pour dire leur rejet du système politique et de ses symboles.

D'autres actions sectorielles se sont multipliées : grèves sectorielles, nationales ou régionales, initiatives de nombreux avocats, d'enseignants, de travailleurs, de personnalités, de partis, de syndicats et de collectifs associatifs acquis aux revendications du peuple, renforcent et alimentent les luttes du peuple pour sa liberté.

Tout indique que malgré les difficultés, la répression et les arrestations le peuple algérien a su trouver la voie et les ressources indispensables pour mener son combat, massivement, pacifiquement, avec détermination, désormais debout, répétant ses objectifs et les complétant patiemment au fur et à mesure que son combat l'exige.

C'est dire que contre un système qui a souvent voulu régner en manipulant les hommes, les régions et les symboles, les acteurs du soulèvement ont réussi à cimenter l'unité nationale et faire renaître l'espoir au sein du peuple.

Comme on le voit, nous commençons l'analyse de la situation politique par une présentation de l'état du soulèvement populaire. C'est que pour examiner la situation politique en Algérie, il convient désormais de regarder d'abord ce qui se passe au sein du peuple. Parce que c'est désormais un peuple en marche pour devenir maître de son destin. C'est dire que le soulèvement populaire a imposé un changement de méthode pour analyser la situation politique en Algérie. Au lieu de supputer ce qui se passe dans les arcanes du pouvoir et donc du commandement militaire, on doit regarder d'abord ce qui se passe au sein du peuple.

C'est que le soulèvement populaire a transformé les données du problème et révolutionné la scène politique. Après plusieurs mois de mobilisation, la jeunesse, suivie par des moins jeunes, des intellectuels et des personnalités a montré une extraordinaire capacité de mobilisation. Les acteurs du soulèvement ont su exprimer les aspirations populaires et trouver les voies qui portent cette vieille espérance : celle de vivre debout dans la liberté et la dignité. Le peuple dès lors clame, le plus souvent en chantant, qu'il a bien compris qu'il doit, quoi qu'il en coûte, agir pour prendre son destin en main. «Système dégage», «Yetnahaou ga3», ou «qu'ils partent tous», «Etat civil et non militaire», «Algérie libre et démocratique» ou encore «Klitou el bladyaserrakine» sont les principales revendications qui résument l'essentiel des objectifs exprimés par le soulèvement populaire.

On a souvent moqué ces objectifs, comme des objectifs peu raisonnables ou irréalisables et menant vers le vide.

Il faut donc redire pour qui veut, de bonne foi, regarder la réalité, qu'il s'agit là d'un véritable projet politique formulé par un peuple en lutte qui indique la direction souhaitée (c'est-à-dire le démantèlement du système autoritaire), un projet politique pour l'avenir, (c'est-à-dire un processus de construction démocratique), et appelle les mesures qui sont indispensables pour traduire dans la vie politique et sociale de telles orientations (c'est-à-dire l'organisation d'une transition démocratique).

Si on veut démanteler le système, il est en effet clair notamment dans la conscience collective que les institutions, les règles, les pratiques et les mécanismes qui ont conduit au désastre doivent être écartés.

Le soulèvement populaire a donc un projet qui est pratiquement un programme politique. «Yetnahaou ga3» n'est qu'une conséquence logique du rejet du

système et de la prise de conscience des principaux acteurs du soulèvement indiquant que cette fois le peuple n'acceptera pas des réformes en trompe-l'œil qui ne peuvent aboutir qu'à une démocratie de façade dans laquelle les acteurs apparents sont en réalité téléguidés ou soumis au commandement militaire. «Yetnahaou ga3» complète donc le «départ» ou le démantèlement du système et signifie la dissolution du Parlement, du Conseil constitutionnel et le retrait de tout exercice de pouvoir à ceux qui ont activement soutenu ce système.

On ne voit pas en effet comment engager un processus démocratique fortement revendiqué par des millions de manifestants, en laissant en place les institutions et les responsables du système autoritaire qui ont soutenu ou couvert l'arbitraire, la hogra et la corruption. Non seulement il ne s'agit pas de foncer dans le vide, mais il s'agit d'un programme clair qui permet d'avancer vers la réalisation des aspirations de notre peuple. Le reste doit évidemment être l'affaire de la transition démocratique indispensable, dirigée par de nouveaux visages apparus ou à paraître au cours de cette longue lutte.

Mais personne n'est dupe, cette clarté des objectifs n'empêchera pas les adversaires ou les faux amis du soulèvement d'insister sur l'absence de programme, sur la peur du vide et le blocage de l'économie...

Le soulèvement populaire, comme souvent les combats pour la liberté et la démocratie, a enrichi son programme au fur et à mesure de sa lutte et des difficultés qu'il affronte. Les acteurs du soulèvement populaire réagissent, chaque fois qu'il s'avère nécessaire, aux politiques et à ce que j'appelle le déni des réalités du commandement militaire. Ils font la différence entre, d'un côté, le commandement militaire et, d'un autre côté, l'armée ou les soldats dont ils se déclarent «frères».

Ils appuient la grève des juges quand ils réclament l'indépendance de la justice, parce qu'ils savent pour l'avoir vécu ce que sont les procès qui se règlent par coups de téléphone des «gens» du pouvoir. Mais les acteurs du soulèvement populaire savent aussi voir les limites du Syndicat national des magistrats et de son président, la soumission de nombreux juges, devenus parfois des auxiliaires du système répressif. La lutte pour la liberté fait mûrir les revendications et les capacités pour combattre.

Et pour ne reprendre que la question de l'indépendance de la justice et celle des arrestations arbitraires, les acteurs du soulèvement savent désormais qu'il n'y aura aucun processus sérieux de construction démocratique et de justice digne

de ce nom sans une politique de formation des juges aux droits de l'homme et sans le démantèlement des mécanismes qui soumettent la justice et les juges aux détenteurs du pouvoir politique et financier. Les acteurs du soulèvement ouvrent ainsi la voie aux réformes indispensables qui doivent être menées dès le début de la transition démocratique qu'ils réclament désormais très clairement.

Dans des formes établies ou nouvelles qui font leur originalité et leur force, ils montrent ainsi qu'ils ont le savoir-faire politique et ce faisant, ils se préparent au sens de l'Etat.

Chacun peut aujourd'hui observer la diversité des luttes engagées par la jeunesse, les étudiants, les enseignants, les avocats et d'autres professions. Ces luttes en cours approfondissent le projet politique du soulèvement et l'expérience de ses acteurs.

Alors que le débat devrait porter sur les questions relatives au soutien et à l'approfondissement de ces mobilisations, certains, sans autre argument que l'impatience ou la peur, ne cessent de réclamer, du haut de leur tribune, «qu'il faut maintenant des actions décisives pour en finir» ou «qu'il faut que le hirak s'organise».

Ces promoteurs d'actions «fortes» sont souvent de bonne foi. A ceux-là, compagnons de route de ce combat, nous dirons plus loin les leçons que chacun doit tirer du choix de la voie pacifique comme stratégie d'action choisie par le peuple. Jamais le soulèvement populaire n'a promis à personne que la lutte pacifique pour la liberté et la démocratie est à durée déterminée. La vérité, c'est que la mobilisation actuelle ne devrait cesser que lorsque des élections libres, contrôlées par les responsables d'une transition démocratique indépendante des tenants du système, seront organisées.

Grâce notamment à sa capacité de mobilisation sur la durée, le soulèvement populaire a permis de réaliser les clarifications et les décantations qui permettent non seulement d'approfondir ses objectifs mais aussi de clarifier les scènes politiques et sociales, ou en tout cas d'avancer dans cette direction. Je ne dis pas que ce travail est terminé.

La lutte, il faut le redire, avance bien mais elle n'est qu'à ses débuts. Il est désormais clair que le peuple algérien marchera encore durant de très nombreux vendredis... Cela signifie qu'on ne peut pas à la fois soutenir le soulèvement et clamer à chaque étape qu'on ne peut pas s'en remettre aux marches du vendredi.

Celles-ci, complétées par les autres formes d'action, sont désormais la marque géniale du mouvement pour la démocratie en Algérie.

La clarification et la décantation continuent. On distingue désormais plus facilement ceux qui veulent vraiment que le système soit démantelé et ceux qui se cachent derrière des qualificatifs prétendus nationalistes et la peur du vide, pour préserver un système sans lequel ils ont peur soit de n'être rien, soit de faire apparaître au grand jour l'immensité des dégâts occasionnés au pays par leur politique et leur gestion.

C'est malheureusement encore le discours que tient le commandement militaire, appuyé par toutes les clientèles historiques ou construites autour de la préservation de leur pouvoir et de leurs intérêts. Tant que le commandement militaire ne reconnaît pas lui-même clairement la réalité notamment en ce qui concerne la nature du système politique, il ne sera pas possible d'avancer vers la satisfaction des revendications portées par le soulèvement du peuple. La balle est donc dans son camp.

C'est la responsabilité des tenants du système de prendre les mesures politiques sérieuses et fortes pour négocier la mise en place d'une période de transition démocratique avec les acteurs du soulèvement populaire. C'est désormais la seule voie pour se hisser à la hauteur de cet extraordinaire soulèvement populaire.

Cette manière de voir signifie que ce n'est pas aux acteurs du soulèvement de faire des concessions en renonçant aux revendications légitimes de démantèlement du système sans la satisfaction desquelles le système autoritaire et sa militarisation perdureront. Surtout, c'est une règle politique élémentaire pour tous ceux qui souhaitent légitimement jouer un rôle dans ce domaine, on ne négocie que lorsque l'adversaire annonce publiquement et prouve sa volonté de changer le système que le peuple rejette. Il ne s'agit pas seulement de sortir de prison des acteurs de la liberté.

Les mesures de libération et les mesures d'ouverture politique sont des préalables à la négociation. Ils ne sont que les éléments premiers qui ouvrent la voie à la négociation. La négociation, elle, a pour premier objectif l'organisation d'une transition démocratique.

C'est cette voie qui doit être publiquement engagée par les décideurs. Cette manière de voir sera d'une importance cruciale après le 12 décembre 2019 parce

que les tenants du système tenteront peut-être quelques manœuvres et il conviendra de se départir de tout amateurisme politique, d'autant que le pouvoir algérien est réputé maître dans l'art de la manipulation. Il ne s'agit pas ici de refuser la négociation. Il s'agit de savoir s'y engager et s'entourer des précautions nécessaires pour la mener et des concertations indispensables pour rester fidèles aux revendications du soulèvement.

En face du peuple soulevé, chacun voit bien, désormais plus clairement que jamais, qu'il y a le commandement militaire. Chacun le sait, même lorsqu'on décide de ne pas l'avouer publiquement, le commandement militaire domine le pouvoir politique. Il a, comme nous l'avons écrit il y a déjà plus de 15 ans, «militarisé» le système politique. Il n'apparaît cependant au-devant de la scène que lorsque le système qu'il a construit depuis 1962 est, d'après lui, en danger.

Grâce aux clarifications de la scène politique que nous devons à la mobilisation populaire, chacun ou plutôt tout le peuple, peut voir aujourd'hui, sauf à préférer se réfugier dans le déni de la réalité, que c'est le commandement militaire qui prend les décisions. Il décide d'organiser des élections, précise leur date et les conditions de leur organisation. Il décide de proroger le mandat du chef d'Etat intérimaire après le 9 juillet 2019 en violation de la Constitution à laquelle il se dit attaché, distribue des satisfecit au gouvernement nommé pourtant par le président déchu.

Il demande, lors de la grève des magistrats, «d'aller jusqu'au bout» au ministre de la Justice qui obtempère le lendemain pour «remettre de l'ordre», il décide de fermer la capitale aux citoyens qui veulent y manifester le vendredi, il décide sans loi et en violation de la lettre et de l'esprit de la Constitution que la détention du drapeau amazigh porte atteinte à l'unité ou au drapeau de la nation, montrant ainsi une vision étriquée de la nation et une dangereuse ignorance de l'histoire millénaire de notre pays.

On peut multiplier les exemples d'exercice du pouvoir politique par le commandement militaire. Mais le commandement militaire le nie. Le gouvernant décide de magnifier une Constitution pourtant trop souvent triturée, d'appliquer son article 102 parce qu'il est la voie prétendue royale pour préserver le système.

Comment aller vers une solution politique en préservant un système que le peuple rejette aussi massivement ? Autre déni, autre impasse. Autre méfait d'un système dont on voit chaque jour un peu plus qu'à vouloir le maintenir par la

force, les problèmes demeurent ou pourrissent, dégradant du coup les tissus économiques et sociaux et malmenant l'intérêt supérieur de la nation. Les méfaits du système politique, aujourd'hui rejeté par le peuple, ne datent pas des dix ou 20 dernières années. D'une manière ou d'une autre, ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui et ceux qui aspirent à l'exercer demain avec des élections présidentielles si fortement rejetées, ont participé aux méfaits et aux dérives de ce système.

Jamais aucune institution ou autorité n'a manifesté publiquement son opposition, attendant pour certains d'être congédiés pour se proclamer, selon le cas nationaliste, opposant ou même démocrate. Comment dans ces conditions faire confiance à ceux qui ont exercé le pouvoir ou à ceux qui l'exercent encore pour mener les réformes que demande le peuple ? Le déni de la réalité va plus loin.

Le commandement militaire dit qu'il accompagne le «hirak». Mais les acteurs du soulèvement, comme tout observateur, constatent que ceux qui soutiennent activement ses revendications, dans des manifestations pourtant pacifiques, sont jetés en prison.

On dira un jour notre fierté d'avoir connu plusieurs de ces jeunes, filles et garçons, et de les accompagner aujourd'hui encore. Le commandement dit que les revendications du peuple sont légitimes. Ceux qui soutiennent le soulèvement, comme tout observateur, constatent que le système reste entier avec la répression, le contrôle des médias comme aux plus mauvais jours, des remaniements violant la lettre d'une Constitution faite sur mesure et des mouvements massifs de personnels dans différents corps de l'Etat (justice, police, armée, entreprises...) qui semblent poursuivre plus des objectifs de maintien au pouvoir que des objectifs de réformes et d'ouvertures souhaitées.

Le peuple le voit bien, et il le dit clairement, il s'agit de luttes entre clientèles au sein du système. Tout se passe donc comme si les détenteurs du pouvoir tournent le dos à la réalité et aux aspirations populaires largement exprimées. La question inévitable est alors la suivante : comment trouver des solutions aux problèmes politiques réels soulevés par le peuple à propos de la nature et du fonctionnement du système politique, en niant l'existence des problèmes et en ignorant les acteurs dont on reconnaît la légitimité des revendications ?

Même une revendication telle que «Etat civil, non militaire», que même les gouvernements autoritaires font leur depuis des décennies, est rejetée par le chef

d'état-major. Ce déni de la réalité et les multiples contradictions qu'il recèle sont-ils le signe d'un système politique déglingué par suite d'une trop longue dérive aggravée par un règne trop longtemps soutenu par le commandement ?

C'est d'ailleurs ce que le peuple chante tous les mardis et tous les vendredis ; «Hier avec Saïd... au vu de tous (Al barah ma3a Saïd, ...Aïnani, aïnani...). Chacun sait l'incroyable faculté des peuples de garder en mémoire les faits marquants de l'histoire de leur pays.

Tout indique aujourd'hui que la mobilisation populaire n'a pas d'autre choix que de continuer. Il reste à tenter une analyse en ce qui concerne l'évolution des actions du soulèvement populaire.

D'un côté, le soulèvement populaire réalise une mobilisation jusque-là jamais égalée en Algérie. Il a trouvé la voie qui a su tirer les leçons des échecs passés, c'est-à-dire des révoltes sans suite, des insurrections régionales, ou des luttes vite manipulées. Bref, il a su, tout en utilisant les techniques de notre temps, comprendre les analyses critiques d'opposants prestigieux ou d'intellectuels malheureusement jusque-là isolés ou impuissants. Le peuple désormais veut aller à l'essentiel : changer radicalement le système politique qui est à l'origine d'une oppression devenue insupportable et le remplacer par un système politique démocratique. La voie choisie est tout aussi stratégique ; c'est la voie pacifique.

C'est sur ce qu'implique cette voie pacifique considérée comme une stratégie qu'il est utile de faire quelques observations afin d'éclairer les actions qui peuvent être entreprises demain pour réaliser les objectifs fondamentaux, appuyés par un large consensus populaire : démanteler le système autoritaire pour engager un véritable processus de construction d'un Etat démocratique.

Que signifie alors précisément le choix de la voie pacifique et quelles en sont les conséquences ? La voie pacifique pour contester le pouvoir et réaliser les revendications démocratiques signifie d'abord que les acteurs du soulèvement ont analysé et compris le rapport des forces en présence.

Le peuple n'a pas d'armes. Ses atouts sont la mobilisation massive et durable de tous ceux qui adhèrent aux objectifs poursuivis. C'est qu'en effet aucun pouvoir ne peut durablement gouverner un peuple mobilisé contre lui. La voie pacifique exige donc des acteurs du soulèvement de continuer à convaincre le peuple de la justesse des revendications avancées. C'est ce type de mobilisation que les acteurs du soulèvement ont su obtenir.

Parce que la voie pacifique nécessite l'adhésion de la grande majorité du peuple, les actions envisagées doivent prendre en considération les capacités des populations. Il s'agit d'actions qui tiennent compte de ce que les gens peuvent faire durablement et sans dommages insupportables pour eux. C'est là un champ d'action ouvert aux partis, associations, syndicats, journalistes, avocats et autres.

Il ne s'agit donc pas de passer en force ou de forcer le peuple. Il ne s'agit pas de demander au soulèvement de se structurer. Il s'agit de participer chacun avec ses moyens à la lutte du peuple, non pas seulement pour ce que nous voulons faire, mais pour ce qu'il peut faire. Par exemple, s'agissant d'une grève générale que certains préconisent, il faut se demander non seulement si le peuple la veut, mais aussi s'il peut la réussir.

Il faut donc examiner objectivement les grèves organisées jusque-là, leurs échecs ou leurs succès partiels. Qui peut et sait conduire des grèves ? Evidemment d'abord les syndicalistes. Où en sont les syndicats autonomes dans leur lutte pour l'autonomie et contre les appareils de l'UGTA, largement inféodés au système ? Réfléchissons au fait que l'UGTA ne joue pas un rôle comparable à celui de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) lors du soulèvement tunisien. Il y a des actions que l'on ne peut mener que si tous les atouts sont réunis pour les réussir parce que certains échecs risquent d'ouvrir la voie à la démobilisation. Or, sans mobilisation le soulèvement s'effrite.

La voie pacifique est par définition une voie qui exige une mobilisation sur la longue durée. Elle ne fait pas mal à la population. Mais il est vrai qu'elle est aussi, en même temps, durablement supportable par les tenants du système. Ajoutons pour ces derniers, pour mieux caractériser leurs décisions, l'absence de vision politique. C'est sans doute ce qui explique les politiques des gouvernants aujourd'hui.

C'est aussi ce qui explique les impatiences de certains de nos concitoyens. La voie pacifique exige donc la patience non seulement des acteurs du soulèvement, mais aussi de ceux qui le soutiennent. Aucune action politique ne doit être intempestive, improvisée, en tapant simplement sur la table ou en criant devant un micro. Elle doit être pensée, étudiée. Elle doit tenir compte des possibilités sur le terrain et des capacités des acteurs qui doivent la conduire et la faire partager par les citoyens.

Encore une fois, les luttes pour la liberté et la démocratie passent par le démantèlement des mécanismes du système autoritaire. Elles exigent du temps

et de larges rassemblements que le soulèvement populaire conduit aujourd'hui de façon appropriée, pour ainsi dire sans faute. Il revient à celles et ceux qui veulent le soutenir de le considérer non pas comme une arène sur laquelle chacun peut jouer sa partition, mais comme leur boussole grâce à laquelle toutes les forces réellement favorables maintiennent le cap.

Partis et associations, professionnels et intellectuels peuvent être alors autant de ruisseaux qui alimentent le fleuve populaire sans le déranger ou le détourner. La route sera encore longue. Mais il s'agit de la liberté à conquérir pour un meilleur avenir de la jeunesse.

Par Madjid Benchikh

Professeur émérite, ancien Doyen de la Faculté de droit d'Alger

Le Soir, 11.12.2019, Exprimant leur soutien au Hirak, Des personnalités appellent à éviter les dépassements,



Plusieurs personnalités publiques, dont Ahmed Taleb Ibrahim, Ali Yahia Abdenour, Ahmed Benbitour, Abdelaziz Rahabi, Nouredine Issad, Mustapha Bouchachi et NacerDjabi, ont dénoncé la démarche du pouvoir marquée par «la fermeture d'espaces de libre expression, les entraves à l'exercice des libertés, l'arrestation et l'incarcération d'activistes politiques et de manifestants pacifiques, la dénaturation des réalités et des évidences», réitérant leur appel à une solution consensuelle à la crise. Ils ont souligné, dans une déclaration rendue publique hier mardi, que de larges couches du peuple algérien continuent de refuser le déroulement d'élections dans les circonstances actuelles, marquées par de vives tensions, voulant pour preuve les grandioses marches hebdomadaires des mardis et vendredis. «En dépit de toutes les entraves qui empêchent notre peuple de recouvrer sa pleine souveraineté», les signataires de la déclaration ont appelé les partisans de la révolution du 22 février à «considérer le rendez-vous du 12 décembre comme une étape parmi d'autres, que le Hirak populaire traversera avec succès pour préserver son pacifisme après cette date, grâce à son degré de conscience et à son comportement civilisé». Ils ont appelé à ne pas empêcher l'exercice par d'autres citoyens de leur droit à s'exprimer librement malgré les divergences d'approche et des positions politiques et à éviter tout dépassement et à ne pas répondre aux provocations d'où qu'elles viennent.

Ils ont demandé à faire preuve d'un haut niveau de retenue pour préserver la communion dans cette épopée rassembleuse par son pacifisme et son prestige large et avéré qui doit rester le symbole de l'unité et de la résistance face à toute forme de division, de falsification et aux tentatives de semer les germes de la fitna, et de la haine entre les enfants du même peuple.

Les signataires ont appelé, en outre, «les tenants du pouvoir à renoncer aux discours provocateurs, à l'usage du langage de la menace, et à cesser d'accuser de trahison tout citoyen porteur d'opinion contraire à celle du pouvoir, dans la

recherche d'une sortie de crise. Nous le rendons responsable de tout dérapage éventuel dans les jours à venir».

Et de renouveler leur soutien plein et entier au Hirak populaire et pacifique jusqu'à la concrétisation de toutes ses légitimes revendications.

Karim Aimeur

Liberté, 11.12.2019, DROITS DE L'HOMME, Les détenus d'opinion en grève de la faim,



A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme, plus de 150 détenus d'opinion observent depuis lundi soir une “grève de la faim symbolique”. L'action, qui s'arrêtera vendredi, vise à dénoncer les “conditions de détention” et “à rappeler le soutien” des prisonniers au mouvement populaire.

L'annonce de cette grève a été faite hier à Alger par un groupe d'avocats qui défendent des détenus. Selon Me Badi, les détenus veulent, à travers ce geste, rappeler qu'en cette journée de la commémoration de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, “leur détention est arbitraire, illégale”.

Le second message est, selon Me Badi, “politique”. Il consiste à rappeler à l'opinion publique que malgré leur détention, “ils soutiennent toujours le mouvement populaire” et “dénoncent l'élection présidentielle”. Pour Me Noureddine Benissad, les détenus “se considèrent tous comme des détenus d'opinion”.

Pour le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme, ces détenus sont politiques “parce qu'ils n'ont commis aucun crime ou délit. Ils ont été arrêtés juste pour avoir exprimé une opinion ou exercé leur droit de manifester”.

Pour ces avocats, la situation des droits de l'Homme dans le pays s'est dégradée depuis au moins juin dernier. “Pour la première fois depuis de longues années, le pouvoir ne respecte plus rien. Même pas la morale”, a indiqué Me Badi qui a réalisé une étude sur le sujet. “Pour la première fois, le pouvoir ne cible pas une orientation idéologique précise : il arrête des laïcs, des islamistes et des communistes. Mais sa cible est précise.

Il arrête des personnes qu'il juge influentes. C'est le cas de Karim Tabbou, de Fodil Boumala et de Samir Belarbi, par exemple. Il arrête des gens capables d'encadrer ou de former des manifestants. C'est pour cela qu'il a mis en prison des militants du RAJ, du RCD ou de Rachad", a-t-il détaillé. Mais pire que cela, Me Badi rappelle que le pouvoir "ne se soucie même pas de la morale puisqu'il arrête un vieux moudjahid pour une déclaration et des femmes qui manifestent".

Pour Me Bouchachi, les Algériens "ne peuvent pas prétendre célébrer" la Journée des droits de l'Homme. "Nous nous contentons, pour notre part, d'utiliser cette journée pour sensibiliser sur la nécessité d'instaurer une véritable démocratie pour accéder enfin au respect des droits de l'Homme", a indiqué l'avocat.

"L'organisation de cette élection présidentielle ne servira que de socle à la dictature", fait remarquer Me Bouchachi, qui rappelle que le pouvoir actuel va à l'encontre des revendications du hirak.

"Il ne peut y avoir de droits de l'Homme dans n'importe quel pays dans le monde s'il n'y a pas de véritable démocratie", s'est-il écrié. Preuve en est que s'il y a effectivement 150 détenus d'opinion, "ils sont des milliers à être conduits, depuis des mois, dans des commissariats sans aucun argument légal. Ce sont tous des détenus d'opinion", rappelle-t-il.

Cette conférence de presse a été l'occasion pour les avocats de rappeler que les conditions de détention des prisonniers peuvent être parfois "inhumaines".

Ali BOUKHLEF

Le Soir, 12.12.2019, Oran, Un an de prison dont 3 mois fermes contre le dessinateur «Nime»,

Jugé jeudi dernier en comparution immédiate au tribunal correctionnel de la cité Djamel-Eddine, le dessinateur Abdelhamid Amine, dit «Nime», peintre et auteur de bandes dessinées, était poursuivi pour «offense au président de la république, outrage à fonctionnaires de l'état et distribution de documents de nature à nuire à l'intérêt national». Le parquet avait requis à son encontre 18 mois de prison ferme. Hier mercredi, la justice a rendu son verdict en le condamnant à un an de prison dont trois mois fermes.

Amel Bentolba

El watan, 14.12.2019, Vainqueur d'une présidentielle très contestée : Tebboune face au hirak,

C'est une première dans l'histoire des élections présidentielles en Algérie. Sur les 24,4 millions d'inscrits sur le fichier électoral, 9,1 millions seulement ont voté, selon les chiffres officiels communiqués par l'Autorité nationale indépendante des élections lors d'une conférence de presse, animée hier par son président, Mohamed Charfi.

Un taux de participation très bas, un Président élu par une minorité et des candidats qui se mordent les doigts... La présidentielle de jeudi dernier n'a pas été «une fête démocratique» comme le voulaient ses artisans. Le scrutin organisé sur fond de tension extrême n'a fait qu'élargir le fossé séparant le mouvement populaire et les tenants du pouvoir réel.

En effet, comme attendu, le corps électoral a tourné le dos majoritairement aux urnes : plus de 60% des électeurs inscrits ont choisi de boycotter cette élection qualifiée de «mascarade électorale». C'est une première dans l'histoire des élections présidentielles en Algérie.

Sur les 24,4 millions d'inscrits sur le fichier électoral, 9,1 millions seulement ont voté, selon les chiffres officiels communiqués par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) lors d'une conférence de presse, animée hier par son président, Mohamed Charfi.

Le taux de participation, surestimé et gonflé, selon les observateurs, n'est que de 41% au niveau national et de 39,83% en incluant le vote de la communauté algérienne à l'étranger, où seulement 8% d'inscrits ont voté.

Concernant les résultats préliminaires, l'ANIE déclare l'ancien Premier ministre d'Abdelaziz Bouteflika, Abdelmadjid Tebboune, vainqueur avec 58,15% des suffrages, en obtenant 4,9 millions de voix.

Il devance de très loin ses concurrents, notamment l'islamiste Abdelkader Bengrina, qui est arrivé deuxième avec 17,83%, soit 1,4 million de voix exprimées. Le candidat islamiste, qui a promis à ses partisans d'être le prochain président de l'Algérie, crie déjà à la fraude. Son directeur de campagne a affirmé : «Abdelkader Bengrina est qualifié au deuxième tour de cette élection.»

Benflis : Jamais deux sans trois

La plus grand perdant de cette joute électorale reste l'ancien chef de gouvernement et président du parti Talaie El Hourriyet, Ali Benflis. Ayant œuvré à la crédibilisation de ce scrutin qu'il a d'ailleurs qualifié d'«acceptable», le candidat malheureux aux présidentielles de 2004 et 2014 récolte un troisième échec.

Jamais deux sans trois. Son score de 10% est très loin de celui réalisé en 2014 (12,3%). Il n'a finalement obtenu que 896 934 de voix. Le candidat semble groggy par ce résultat et annonce sa retraite politique.

Comme lui, le plus jeune des candidats, Abdelaziz Belaïd, récolte un deuxième échec, après celui de 2014. Le président du Front El Mostakbal, qui avait annoncé jeudi soir «avoir obtenu 31% des voix exprimées», est arrivé finalement à la dernière position avec 6,66% (566 808 voix). Ali Benflis et Abdelaziz Belaïd sont les deux candidats catalogués dans l'opposition, même s'ils ont fait toutes leurs classes dans le parti du pouvoir, le FLN.

RND-FLN : la faillite

Cette élection confirme une autre donnée. C'est la faillite des deux appareils du pouvoir, en l'occurrence le RND et le FLN. Unies derrière le secrétaire général par intérim du RND, Azzedine Mihoubi, ces deux formations n'ont pas pu égaler leurs scores enregistrés lors des dernières élections législatives et locales. Azzedine Mihoubi n'a pu réaliser qu'un piètre score de 7,26% (617 753 voix). Pourtant, il était donné «favori» durant les dernières semaines de campagne électorale.

Mais sa carte est tombée, semble-t-il, à la dernière minute, au profit d'Abdelmadjid Tebboune. Comme à chaque élection, le phénomène des bulletins blancs s'est imposé cette fois-ci encore. Avec plus de 1,2 million de bulletins annulés. Le vote blanc occupe ainsi la troisième position derrière Tebboune et Bengrina.

Abdelmadjid Tebboune en conférence de presse : «Je suis prêt à dialoguer avec le hirak»

Le président élu, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, dans sa première conférence de presse après l'élection, qu'il tendra la main au hirak qui se poursuit et qui a rejeté l'élection présidentielle. Abdelmadjid Tebboune a exprimé son «entière disposition» à dialoguer avec le hirak et les représentants qu'il désignera.

«Je m'engage à dialoguer avec tous les Algériens, qu'ils soient dans le hirak ou en dehors du hirak. Notre intention est bonne. Nous devons montrer aux Algériens que nous sommes dans une Algérie nouvelle.

Il n'y aura pas de continuité du 5e mandat. Nous devons nous écouter pour construire un nouvel avenir pour notre pays», a-t-il affirmé en réponse aux questions des journalistes au Centre international de conférences (CIC). M. Tebboune a assuré qu'il n'est nullement rancunier. «L'Algérie est grande. Tout le monde aura sa place. Je travaillerai pour tous les Algériens, qu'ils aient votés pour moi ou contre moi. Je travaillerai également avec ceux qui n'ont pas du tout voté», a-t-il soutenu.

Interrogé sur les wilayas de Tizi Ouzou et Béjaïa qui n'ont pas du tout voté lors de cette présidentielle, M. Tebboune a souligné qu'il avait une «estime particulière» pour cette région et qu'il était «impatient» de pouvoir lui rendre visite. Sur une question relative au sort des détenus du hirak, Abdelmadjid Tebboune a indiqué qu'il engagerait des consultations sur le sujet pour lui trouver une solution.

Il a en revanche exclu toute grâce présidentielle au profit de ceux qui étaient impliqués dans des affaires de corruption. Au sujet de la liberté de la presse, M. Tebboune s'est engagé à garantir au maximum la liberté d'expression tout en affirmant qu'il combattrait «avec férocité les travers de la liberté de la presse». Quant à son programme politique, Abdelmadjid Tebboune a assuré qu'il engagerait une réforme profonde de la Constitution.

Il a également souligné qu'il travaillerait pour redonner à l'Etat son autorité et sa crédibilité auprès du peuple. Interrogé sur comment compte-t-il récupérer l'argent détourné durant ces dernières années, Abdelmadjid Tebboune a refusé de dévoiler son plan pour des raisons stratégiques.

MADJID MAKEDHI

Le soir, 16.12.2019, Appel au dialogue de Tebboune, La Laddh prend acte,



La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (Laddh), aile Zehouane, prend acte de l'appel d'Abdelmadjid Tebboune au dialogue avec le mouvement populaire. Elle estime que la revendication du changement du système à travers une transition démocratique, pacifique et négociée est plus que d'actualité, réclamant des signaux forts du système, des garanties sérieuses pour une solution politique à la hauteur des aspirations du peuple.

Karim Aimeur - Alger (Le Soir) - «Après l'élection du 12 décembre, largement rejetée par le peuple et son Hirak, le système n'a réussi qu'à désigner son représentant, le pouvoir réel à rétablir sa façade civile. Il n'a pas gagné le pari, ni de diviser, ni d'affaiblir le Hirak pacifique», a souligné d'emblée la Laddh dans un communiqué rendu public hier, avant de prendre acte de l'appel de Tebboune au dialogue. Dans ce document signé par son vice-président, Saïd Salhi, la ligue soutient que «le nouveau représentant, Président mal élu avec une légitimité écorchée», est face à un mouvement populaire qui, «malgré le coup de force sur fond de fraude massive, répression et désinformation médiatique», garde le rapport de force dans la rue à travers la mobilisation pacifique. «Au lendemain de cette parodie, Tebboune appelle au dialogue. Il faut prendre acte, sans trop se précipiter», a clamé cette organisation qui soulève quelques observations à propos de l'appel de Tebboune.

Elle relève que l'appel au dialogue est fait avant que le Conseil constitutionnel ne confirme les résultats de l'élection. «Cet appel est une reconnaissance de l'échec du dialogue initié par Karim Younès, pourtant chargé d'exécuter la feuille de route du système, qui a permis la création et la désignation de l'instance de Charfi, chargée d'organiser les élections et cautionner le coup de force», a ajouté la Laddh. Et de s'interroger si Tebboune a tiré les conclusions de ce dialogue «de mauvaise foi ou veut-il encore rééditer le même scénario ?» Rappelant le rejet populaire massif des élections et la forte mobilisation du 43e vendredi, la Laddh réclame des signaux forts du système, des garanties sérieuses pour une solution politique à la hauteur d'aspirations du peuple.

La même organisation a relevé que l'appel au dialogue est lancé au même moment où la répression s'est abattue sur les wilayas de l'ouest du pays.

Sur le fond, la Laddh explique que Tebboune n'a pas précisé autour de quoi tournera le dialogue. «Bien que la question des interlocuteurs reste posée, et là encore, la responsabilité incombe au pouvoir qui fait tout pour casser toute initiative venant du Hirak, comment peut-on parler de l'organisation du Hirak alors que tous les droits politiques des Algériens, particulièrement les libertés démocratiques, sont systématiquement attaqués. Les activistes du Hirak qui ont émergé sont emprisonnés, harcelés et stigmatisés», s'interroge la ligue, accusant le pouvoir d'empêcher l'organisation du Hirak. Mais avant toute négociation, l'organisation appelle le système à montrer sa bonne volonté, à travers notamment la libération des détenus d'opinion, du champ politique et médiatique et l'arrêt de la répression et de toutes les contraintes contre le Hirak.

K. A

El watan, 16.12.2019, Ils comparaissaient, hier, devant des tribunaux du pays, Plusieurs activistes du hirak acquittés et d'autres condamnés,



Selon la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADDH), près de 400 personnes ont été arrêtées lors de la marche, désormais traditionnelle, du 43e vendredi de rassemblement national à Oran.

Plusieurs tribunaux du pays ont requis, hier, des peines d'emprisonnement contre des manifestants et activistes du hirak, alors que d'autres ont décidé de remettre en liberté des dizaines d'autres hostiles au scrutin présidentiel, a annoncé Saïd Salhi, vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), sur sa page Facebook. A Annaba, Ahmed Hafiane et Boussaha Zakaria, deux activistes du hirak, ont été condamné à six mois de prison avec sursis, assortie d'une amende de 50 000 DA. Le procureur de ladite ville avait requis une peine de deux ans de prison, assortie d'une amende de 20 000 DA, à leur encontre, selon lui.

Ils étaient poursuivis pour «incitation à attroupement non armé». A Oran, Ali Chaouch a été condamné à une année de prison avec sursis, assortie d'une amende de 10 000 DA pour «attroupement et incitation à attroupement». Le jeune Yazid Hamane, arrêté pour avoir brandi une pancarte durant la marche de vendredi dernier, a été condamné à trois mois de prison ferme. «Il est déjà en prison sans que sa famille soit informée», a fustigé Saïd Salhi, ajoutant que Guendouz Maroua et sa mère ont été remises en liberté. Le Comité national de libération des détenus (CNLD) a dénoncé, pour sa part, une «répression judiciaire», après la répression policière durant le week-end à Oran.

Selon la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADDH), près de 400 personnes ont été arrêtées lors de la marche, désormais traditionnelle, du 43e vendredi de rassemblement national à Oran. La violente répression des manifestants oranais, qui rejetaient l'élection d'Abdelmadjid Tebboune à la

Présidence, lors du scrutin controversé de jeudi, a suscité une vague d'indignation dans les rangs du hirak et de l'opposition.

A Tlemcen, les 18 activistes du hirak, qui comparaissaient aussi devant le tribunal de la ville, ont été libérés, à part 3 détenus qui sont placés en détention provisoire, d'après le vice-président de la LADDH. Ils ont été interpellés lors des actions de protestation organisées le 12 décembre contre les élections. L'activiste Benneghrouzi Fatima Zohra comparaissait, quant à elle, devant le tribunal de Mostaganem.

Le tribunal de Biskra a prononcé l'acquittement des 24 prévenus arrêtés lors d'une manifestation anti-élection. Par ailleurs, Bekicha Ali et FathizaTidjaniChaïb de Oued Souf (El Oued), arrêtés la semaine passée, ont été placés en détention provisoire, mercredi dernier, veille du scrutin présidentiel, pour «incitation à attroupement», selon la CNLD. Incarné par le général Ahmed Gaïd Salah, le régime a accentué la répression contre le hirak ces derniers mois.

Près de 140 manifestants, militants ou journalistes ont été incarcérés pour des faits liés au hirak, en détention provisoire ou condamnés à des peines de prison ferme, d'après un bilan non exhaustif du CNLD.

Faiblement élu au terme d'un scrutin massivement contesté par la rue, le nouveau président, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, vendredi, qu'il veut «tendre la main» au mouvement de contestation. Cependant, il était évasif sur la question de la libération des détenus politiques et d'opinion, réclamée depuis plusieurs mois par le hirak et l'opposition.

H. L

Le soir, 22.12.2019, Mesures d'apaisement, L'espoir des proches des détenus,



L'opinion algérienne est manifestement en attente de mesures d'apaisement en provenance du nouveau président de la République. Le sort des détenus d'opinion est au cœur de ces attentes.

Abdelmadjid Tebboune n'est pas seulement le nouveau chef d'Etat élu, il incarne également aujourd'hui l'image de l'homme pouvant mettre fin au lourd dossier de ces dizaines de personnes arrêtées depuis le 22 février pour leur opinion, ou pour avoir pris part aux manifestations hebdomadaires en faveur du changement. Alors candidat, Tebboune n'a pas inscrit le sujet sensible dans ses discours électoralistes.

Quelques heures après la confirmation de sa victoire au scrutin du 12 décembre dernier, il lance une phrase probablement lourde de sens à des journalistes qui soulèvent la question de ces détenus. Une dépêche de l'APS, agence gouvernementale, reprend immédiatement mot pour mot sa réponse : «La grâce présidentielle ne touchera pas les personnes impliquées dans les affaires de corruption», déclare le nouveau Président. Il ne va pas plus loin dans les explications, mais sa phrase sous-entend, peut-être, plus, à en croire les interprétations qui en ont été faites. Sur les réseaux sociaux, les internautes formulent très explicitement leur espoir de voir le calvaire des jeunes étudiants, pères de famille ordinaires, activistes, militants des droits de l'Homme, ancien moudjahid ou figures du Hirak prendre fin. Tous se disent dans l'attente d'un geste, d'une décision. Proches des familles des détenus et des réseaux de solidarité qui se sont mis en place autour des concernés, les avocats formulent, eux aussi, le même souhait. Me Mecheri explique : «Toutes les personnes avec lesquelles je discute, qu'elles soient proches ou pas des familles des détenus ou des prisonniers eux-mêmes, estiment que le premier pas que devrait faire le nouveau président de la République est en direction des prisonniers. Nous attendons et espérons qu'il le fasse.

Ce sera non seulement une manière de mettre fin à la souffrance de toutes ces personnes injustement incarcérées, mais aussi et surtout une façon d'instaurer une confiance nécessaire aux démarches qu'il entreprendra. Abdelmadjid Tebboune a lancé une offre de dialogue au Hirak, pensez-vous sincèrement qu'elle puisse se concrétiser sans cette mesure d'apaisement ? L'Algérie nouvelle qu'il veut construire ne peut se faire que sur des bases assainies, de la confiance.» Me Mecheri poursuit : «Comment peut-on continuer à maintenir en prison un ancien moudjahid qui n'a fait qu'exprimer son opinion, un Karim Tabbou pour ses déclarations en faveur du changement, des jeunes sortis crier leur envie d'une Algérie nouvelle ?». Durant la conversation, l'avocat a tenu à souligner que son client, le général Benhadid, vient de subir une troisième opération, et que son seul tort est d'avoir dit tout haut ce qu'il pensait de la situation.

Tous les avis convergent également vers une seule conclusion : le président de la République est en mesure de dépasser très facilement toutes difficultés de procédures qui pourraient se poser en ce qui concerne les détenus qui n'ont pas encore été condamnés définitivement. Me Miloud Brahimi explique : «La plupart des détenus n'ont pas été condamnés de manière définitive, mais dans la situation présente, ce sont des procédures techniques, le Président peut prendre des décisions, il s'agit de mesures d'apaisement, et il peut donc instruire son équipe gouvernementale, le Premier ministre et le ministre de la Justice afin que ces procédures soient hâtées pour qu'il puisse agir. Nous attendons avec impatience et grand espoir que ces décisions soient prises, il est incompréhensible que toutes ces personnes soient maintenues en prison. Nous attendons un signe fort de sa part car ce dossier renvoie une image négative tant au plan interne qu'extérieur.»

Me Miloud Brahimi poursuit : «Je tiens à souligner également une chose importante. Pour avoir été membre du gouvernement durant de longues années, Tebboune a une idée précise des personnes qui sont également incarcérées dans le cadre de la lutte anti-corruption. Il connaît les profils et sait donc qui est innocent et qui ne l'est pas.»

Les partis politiques dans l'opposition sont eux aussi dans l'attente de ces mesures d'apaisement. Au cours de cette semaine, le FFS a publié un communiqué qui se voulait une réponse à l'offre de dialogue lancée par Abdelmadjid Tebboune.

Le FFS a ainsi réclamé la libération de tous les détenus d'opinion dans ce qu'il désigne comme étant les «règles et conditions» à mettre en place pour la mise en place d'un véritable dialogue. Le même esprit règne au sein du Parti des travailleurs (PT) et du comité mis en place pour la libération de Louisa Hanoune.

«Quel que soit l'objectif du nouveau Président, il ne pourra se faire sans la libération des détenus d'opinion, et Louisa Hanoune en est une.»

Durant son procès, ses avocats ont tenu à démontrer qu'elle ne s'insérait pas dans l'affaire pour laquelle elle a été condamnée à quinze ans de prison et ont insisté sur le fait qu'aucune preuve n'a été apportée à son encontre. Le procès en appel de Louisa Hanoune devrait être programmé dans les jours à venir.

A. C

Le soir, 23.12.2019, Elle sera fortement sollicitée, La société civile, un concept à réinventer,



Candidat à l'élection présidentielle au nom de la société civile, c'est au sein de cette dernière qu'Abdelmadjid Tebboune compte puiser des soutiens. Sans appartenance politique revendiquée, le président de la République ne cache pas sa préférence pour une assise moins étroite que celle qu'offrent les partis politiques.

Nawal Imès- Alger (Le Soir)- Au lendemain de sa prestation de serment, c'est vers la société civile, dont il se dit le candidat, que s'est tourné Abdelmadjid Tebboune.

Une cérémonie en l'honneur de cette dernière a été organisée en signe de reconnaissance. Fait rare, les formations politiques y étaient quasiment absentes à l'exception des rares formations ayant clairement soutenu le candidat, à l'image du PRA. Le message est on ne peut plus clair : le président de la République compte trouver en la société civile une alternative aux partis politiques. Durant sa campagne électorale, interrogé au sujet de la défection du FLN, il n'hésitera pas à répondre que si les partis offraient des soutiens par milliers, c'est par millions que la société civile était susceptible d'en apporter.

La classe politique susceptible de lui servir de relais est quasiment tétanisée. Au lendemain des élections, les partis traditionnellement assimilés à de véritables appareils d'Etat se trouvent dans une situation des plus inédites. Avec une erreur d'aiguillage qui risque de lui être fatale, le FLN fait une fois de plus face à ses démons. Une lutte intestine risque d'emporter ce qui reste du vieux parti. Au RND, la situation n'est guère meilleure. Avec un candidat malheureux aux élections, il lui serait difficile de faire une offre de service au nouveau locataire d'El-Mouradia. Mais ce n'est pas tout puisque le mouvement populaire l'a clairement signifié : les symboles du régime de Bouteflika, notamment les partis politiques qui se sont illustrés par un soutien zélé au prédécesseur de Tebboune, sont rejetés. Le Président, pour qui la construction de la nouvelle République

passer par le renouvellement de la classe politique, ne saurait certainement s'encombrer de partis dont le parcours est intimement lié à une époque dont il souhaiterait résolument tourner la page. C'est donc naturellement vers la société civile qu'il se tourne.

Le jour même de son élection, et au moment où il animait une conférence de presse, Tebboune a clairement évoqué le rôle que sera appelée à jouer la société civile. Mais que reste-t-il de cette dernière qui, vingt ans durant, a été au service de son prédécesseur ? Quasiment inerte et ne répondant qu'aux injonctions, la société civile devra réinventer de nouveaux mécanismes de fonctionnement, loin de l'allégeance qui l'a toujours caractérisée. Tebboune a déjà promis une restructuration de cette dernière pour en faire un véritable contre-pouvoir mais surtout pour qu'elle puisse jouer dans les semaines à venir un rôle de locomotive dans le processus de réformes que le Président compte initier.

La révision de la Constitution, premier grand chantier, sera une occasion pour le lancement d'un débat aussi large que possible. Il devra être porté par cette société civile qui reste encore à inventer. Les relais traditionnels qu'ont été par le passé les organisations de masse représentant les femmes, les moudjahidine ou encore les agriculteurs, si elles revendiquent un nombre d'adhérents importants, elles restent très souvent sans ancrage réel dans la société. C'est cet ancrage qui donne à une action politique toute sa légitimité. C'est là aussi un des chantiers que le nouveau locataire d'El-Mouradia va devoir entamer.

N. I

El watan, 23.12.2019, Lancé par cinq ONG de défense des droits de l'homme, dont la LADDH, Naissance du Réseau maghrébin contre la peine de mort,

Des organisations de défense des droits de l'homme représentant l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie lancent officiellement le Réseau maghrébin contre la peine de mort.

Il s'agit de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), la Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM), l'Association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH) et la Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM). La décision de lancer ce réseau, lit-on dans une déclaration rendue publique aujourd'hui, a été pris à l'issue d'une réunion tenue, le 20 décembre dernier, à Tunis en marge de la Conférence sur les stratégies pour aller vers l'abolition de la peine de mort, organisée par la CTCPM et Ensemble contre la peine de mort (ECPM).

A travers cet organisme, les quatre organisations affirment vouloir poursuivre la mobilisation pour l'abolition de cette peine infamante en Afrique du Nord. «Tout en exprimant la volonté de multiplier les actions communes, notamment en matière de plaidoyer et de sensibilisation, nous annonçons, par la présente déclaration, le lancement officiel du Réseau maghrébin contre la peine de mort, composé d'organisations non gouvernementales abolitionnistes des pays de la région, avec l'accompagnement d'Ensemble contre la peine de mort.

Ce réseau aura pour objectif de renforcer les efforts menés pour aller vers l'abolition», précise-t-on dans une déclaration rendue publique, hier. Les signataires de cette déclaration rappellent que 147 Etats dans le monde ont aboli la peine de mort en droit ou observent un moratoire de fait.

«L'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie n'ont pas connu d'exécutions depuis près de 30 ans et observent donc un moratoire», soulignent les signataires, déplorant au passage le fait que «les condamnations à mort continuent à être prononcées dans ces Etats avec, en 2018, au moins 1 condamnation en Algérie, 10 au Maroc, 12 en Tunisie et 3 en Mauritanie».

Les organisations signataires ont déjà fixé les objectifs de ce réseau. A travers cet organisme, les ONG devront, selon la déclaration, plaider pour le renforcement des engagements internationaux, notamment pour un vote des Etats en faveur de la résolution de l'AG des Nations unies pour un moratoire

universel sur l'application de la peine de mort, la ratification du Second Protocole au PIDCP et de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).

Elles plaideront aussi pour l'intégration en droit interne des engagements internationaux en matière de droits de l'homme, notamment par la révision des systèmes pénaux, pour l'amélioration des conditions de détention dans les prisons et en particulier des condamnés à mort, contribuer à la mobilisation des acteurs abolitionnistes et développer les actions de sensibilisation.

L'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, rappelons-le, ont ratifié le Pacte international sur les droits civils et politiques (PIDCP). Ces Etats n'adoptent pas également une position contre la Résolution de l'ONU appelant à un moratoire universel sur l'application de la peine de mort.

Madjid Makedhi

El watan, 23.12.2019, AbdelghaniBadi. Avocat : «Le discours raciste et violent agrée visiblement le pouvoir»,



-Vous avez dénoncé, dans un post sur votre page Facebook, un texte où Lakhdar Benkoula s'est félicité de l'agression dont ont fait l'objet des manifestants dans certaines régions du pays. Vous vous êtes interrogé sur l'inaction du parquet après de tels propos. Comment en est-on arrivé là ?

Il faut commencer par rappeler ce qui s'est passé ces dernières heures. Il y a d'abord les agressions signalées lors des marches d'hier (vendredi) et l'absence de réaction du parquet. Il n'y a eu aucune arrestation ni poursuite contre les agresseurs, qui ont pourtant agi à visage découvert, contrairement à ce qui s'est passé lors de la campagne électorale. On se rappelle toutes ces interpellations et des poursuites en masse engagées contre des manifestants accusés d'entrave au processus électoral. Le comportement que je qualifie de sélectif des autorités est inacceptable. Deuxièmement, il y a toutes ces publications sur les réseaux sociaux qui appellent à la haine ou carrément à la violence contre les manifestants du hirak, comme justement ce post de Benkoula que vous citez. Mais là aussi, il n'y a pas eu de poursuites. Le pouvoir actuel est toujours prompt à arrêter et incarcérer des personnes accusées d'«atteinte à l'unité nationale» pour ce slogan : «madaniamachiaskariya» (Etat civil, non militaire). Mais à côté, les graves discours de haine en ligne ou dans la rue n'émeuvent point les pouvoirs publics, alors que les conséquences de tels appels sur la société et l'Etat sont terrifiantes.

-La loi algérienne est pourtant très claire. Pourquoi les autorités ne l'appliquent pas ?

Effectivement, les textes de loi sont très clairs. Ainsi, les articles 77 et 96, entre autres, du code pénal punissent tout acte incitant à la haine contre une partie de la population, les appels à la division... Mais nous constatons que ces articles sont appliqués uniquement aux manifestants pacifiques du mouvement populaire. Les autorités politiques judiciaires restent silencieuses, lorsqu'elles

estiment que ces actes délictueux peuvent fragiliser davantage le mouvement populaire.

-Les propagateurs de la haine sont connus de tous. Des actions en justice sont engagées contre présidente du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), Naïma Salhi, mais à ce jour aucune réaction de la justice ou même de ses collègues de l'APN. Pourquoi ?

En effet, des avocats du barreau de Béjaïa, et d'autres ont déposé des plaintes contre Naima Salhi, députée à l'APN, mais sans réaction à ce jour. Je m'interroge d'ailleurs sur l'inaction du ministère de la Justice et de la commission juridique de l'APN après les dérapages répétés de la députée. Le discours raciste et violent dont font la promotion les Salhi, Benkoula et d'autres agrée visiblement le pouvoir. Il sert sa stratégie de domestication du hirak. Légalement, les déclarations criminelles de ces individus n'exigent aucunement le dépôt d'une plainte, mais seulement une déclaration, comme celle que j'ai postée sur ma page Facebook et qui a été partagée des centaines de fois. Le parquet doit s'autosaisir après toutes ces attaques qui ciblent une région du pays, la Kabylie en l'occurrence.

Concernant Naïma Salhi, je vous apprend que la famille du commandant Lakhdar Bouregaâ s'est approchée de notre collectif d'avocats pour le dépôt d'une plainte contre la députée, et ce, dans les plus brefs délais. La famille de Bouregaâ veut la poursuivre en justice à cause de sa dernière vidéo. Nous allons saisir la commission juridique de l'APN, le ministère, etc. Les discours de haine sont inacceptables. D'ailleurs, des militants «inventorient» les propos de Benkoula, Naima Salhi, etc. La VAR, comme l'appellent les facebookers, est active. Il s'agit de répertorier tous les propos racistes, d'où qu'ils viennent : qu'il s'agisse des séparatistes ou des baâthistes, dont le discours est revenu au-devant de la scène, nul n'est au-dessus de la loi. La loi doit s'appliquer dans toute sa rigueur, parce que les conséquences de tels agissements sur le pays, comme nous le craignons, seront à terme terrifiantes. Par leur discours, ces gens sèment les graines d'une future guerre civile. Il y a les exemples des voisins, en Libye, en Syrie et au Yémen, où la guerre a été alimentée par le confessionnalisme, le racisme communautaire, religieux....

-Quel rôle doit jouer l'élite, la société civile, les partis, pour endiguer ce discours ?

La responsabilité de l'élite est totale. Elle doit sensibiliser la société sur ces agissements. La justice doit aussi se saisir ce dossier, sans tenir compte de la couleur politique des uns et des autres. Les partisans du pouvoir sont épargnés par les poursuites, alors que ceux qui sont connus pour leur opposition au régime sont poursuivis. Le discours de haine doit cesser, et le parquet porte une responsabilité pour l'endiguer, si on veut éviter au pays des drames.

Propos recueillis par Nadir Iddir

Liberté, 24.12.2019, LILIAN HALLS, COPRÉSIDENTE DE L'INITIATIVE EUROMED, "Le mouvement féministe est un mouvement politique",



Liberté : D'après vous, que peut apporter l'Europe aux pays de la rive sud de la Méditerranée sur cette question de lutte contre les violences faites aux femmes ?

Lilian Halls : Nous, nous nous battons et nous nous sommes toujours battus depuis 2003 pour une Europe qui refuse la coopération avec des pays qui ne respectent pas les accords de partenariat signés avec elle sur les libertés fondamentales. Pour nous, l'Europe, qui se dit porteuse de valeurs démocratiques ou du moins qui le proclame notamment concernant les droits des femmes, doit les mettre en application et qu'elle les exige aussi dans les pays où elle a des partenariats.

Pensez-vous que l'Europe doive faire pression sur ces pays arabes de la rive sud de la Méditerranée à propos de cette question ?

Je pense que l'Europe devrait faire pression dans le cadre des accords de développement ou des partenariats sur ces pays pour le respect de la démocratie, c'est-à-dire, notamment, une politique inclusive de l'égalité et des droits des femmes. Mais je pense également que ces pays n'ont pas à attendre l'Europe pour mener leur chemin.

Mais si rien n'est fait, parce qu'apparemment il n'existe pas de volonté politique de ces pays concernant ce sujet...

Il n'y a pas de volonté politique, mais malheureusement dans les pays européens, il n'y a pas de volonté politique non plus. L'oppression des femmes en Europe est beaucoup plus masquée. En fait, on a toutes les lois possibles, mais elles ne sont pas appliquées et il existe un énorme fossé entre la réalité d'une législation progressiste et la réalité sur le terrain.

Comment cela est-il possible alors que la mobilisation et la force économique des femmes sont présentes ?

Comment imaginer qu'on puisse avoir un mouvement féministe puissant dans un contexte international tel que nous le vivons aujourd'hui où le mouvement progressiste et le mouvement démocratique sont très faibles, où l'on assiste à une montée très importante des mouvements populistes de l'extrême-droite ? Le mouvement féministe qui, pour moi, est un mouvement politique et progressiste, qui conteste l'ordre dominant, est fragmenté, divisé et est relativement affaibli pour le moment. De plus, il ne bénéficie ni du soutien des partis démocratiques ni de celui des gouvernements. On a une espèce d'illusion que les choses bougent, qu'elles avancent et que la parole est libérée, malheureusement, ce n'est que du vent.

Concrètement, on ne peut pas transposer les mêmes valeurs, les mêmes règles et codes du combat des femmes de l'Europe aux pays arabes parce qu'il existe beaucoup de différences, que ce soit sur les plans économique, culturel, religieux surtout...

Je suis désolée de vous dire que notre fierté à nous dans le réseau Euromed, c'est d'avoir montré le contraire. La première fois que je suis allée en Jordanie en 2009, on m'a dit que c'était la première fois qu'on entendait une femme européenne qui ne venait pas pour soutenir ces pauvres femmes arabes, mais pour expliquer les problèmes auxquels sont confrontées les femmes en Europe et qui vient chercher la solidarité. Il y avait un discours qui consistait à dire "allons sauver ces pauvres femmes arabes" mais ces dernières ont des organisations très puissantes et mènent, comme nous, des luttes absolument exemplaires.

Évidemment qu'il existe des degrés différents, que le poids de la religion est beaucoup plus lourd et la législation est, à plusieurs égards, moins avancée, mais le mode de domination, d'oppression est le même. La différence entre nous, c'est que nous avons un écart massif entre le droit réel et le droit formel, alors que vous avez moins d'écart parce que le droit formel est moins avancé.

Propos recueillis par : S. oussad

Liberté, 30.12.2019, SAÏD SALHI (LADDH), SIGNATAIRE DE L'APPEL POUR UN CONGRÈS DU HIRAK, "Notre initiative ne s'inscrit pas dans l'agenda du système",



Liberté : Un congrès d'une quelconque structure aboutit généralement à l'installation d'instances dirigeantes. Avec votre appel à la tenue d'un congrès du hirak, celui-ci sera-t-il doté d'une direction nationale ?

Saïd Salhi : Le congrès est surtout un espace de coordination, de réflexion et surtout de mise en lien des convergences. Il ne s'agit pas de la structuration du mouvement, mais de la mise en jonction de toutes les initiatives lancées par des organisations qui activent dans le hirak.

Celui-ci représente tout le peuple, on ne peut pas le transformer en organisation, en association ou en parti. En revanche, le hirak est traversé par des sensibilités, existant déjà dans la société ou nouvelles. Aujourd'hui, il est plus que jamais urgent de doter le hirak d'un espace de coordination, ouvert, flexible et représentatif de toutes les sensibilités et initiatives qui y sont restées fidèles.

Pourquoi une telle initiative aujourd'hui alors que la question de la structuration du hirak était déjà à l'ordre du jour il y a plusieurs mois de cela sans connaître de concrétisation ?

À partir du mois de juin, il y a eu plusieurs initiatives de la société civile ou des partis. Il y a celle du 15 juin lancée par la société civile puis celle du 26 juin du Pacte pour l'alternative démocratique (PAD) et enfin du 6 juillet qui est une tentative de médiation et de rassemblement de toutes ces initiatives dans une conférence nationale pour une feuille de route unitaire pour le changement et la transition démocratique. Aujourd'hui, il y a des décantations, et nous estimons qu'il encourage à élargir et à renforcer cette initiative lancée par des activistes du hirak, des universitaires de diverses sensibilités et de différentes wilayas.

D'aucuns peuvent voir dans cette initiative une réponse déguisée à l'offre de dialogue faite dernièrement par le président Tebboune. Un éclaircissement ?

Cette initiative ne s'inscrit pas dans cette offre bien que, pour nous, la négociation et le dialogue soient un des moyens à utiliser pour arriver à une solution politique. Pour l'heure, il n'y a aucune offre sérieuse, d'autant que nous assistons encore à la continuité du système et de ses pratiques. Il ne peut y avoir de négociations du fait que l'activité politique est criminalisée et presque impossible, nos camarades sont encore en prison, les champs politique et médiatique sont encore verrouillés et les libertés démocratiques attaquées. En revanche, il est vrai que cette initiative s'adresse en premier lieu au hirak et en dehors de l'agenda du système qui nous a été imposé depuis juillet. Il y a nécessité de reprendre l'initiative politique en soutien à la mobilisation du hirak sur le terrain et, par conséquent, le dialogue au sein du hirak entre les diverses sensibilités qui l'animent est une urgence.

Avez-vous pris attache avec les partis, notamment ceux qui sont dans le hirak, pour adhérer à votre démarche ? Quand comptez-vous créer cet espace de dialogue comme vous le nommez ?

Il s'agit d'une première réunion organisée par un groupe d'activistes du hirak, à laquelle d'autres militants et animateurs ont été conviés. Le principe d'élargir la démarche, de contacter d'autres acteurs toutes sensibilités confondues toujours en phase avec le hirak est adopté. Une équipe de coordination avec un coordinateur est mise en place justement pour accomplir cette mission. Il y a encore un travail à faire, pour les contacts et l'organisation, avant d'aller à ce congrès, en tenant compte de toutes les expériences antérieures.

Propos recueillis par : Arab. Chih